

# ZOOM

SCIENCE : L'HOMME DE FLORÈS N'ÉTAIT PAS SEUL D 6 ▶



## Du référendum de 1995 au rapport Gomery...



Premier exemple de « visibilité » du drapeau du Canada au Québec : le 27 octobre, environ 70 000 personnes avaient manifesté pour le Non, à Montréal. ARCHIVES LE SOLEIL

### COURSE À LA MAIRIE

## Qui s'engage à quoi

Survol des grandes lignes du programme des quatre candidats

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
JFCliche@lesoleil.com

Après un mois de campagne, les quatre candidats ont eu amplement le temps d'exposer leurs idées. LE SOLEIL fait aujourd'hui le point sur les engagements de chacun d'entre eux.

En simplifiant en peu, on pourrait dire que les candidats à la mairie de Québec se divisent en deux catégories : ceux qui veulent s'occuper d'abord de développement économique, et ceux qui promettent surtout de mettre de l'ordre dans l'administration municipale.

L'examen des grandes lignes des programmes de chacun, que nous reproduisons en pages D 4 et D 5, montre bien sûr une réalité plus nuancée — et après tout, c'est précisément à cela que sert le tableau que nous vous avons préparé. Le lecteur devra garder à l'esprit, en le consultant, qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des promesses faites par les postulants à la mairie, mais de leurs principaux engagements.

Il n'en demeure pas moins que, depuis le début de la campagne, certains thèmes sont exploités davantage par les uns que par les autres.

Ainsi, Claude Larose, du Renouveau municipal, et Marc Bellemare, de Vision Québec, sont ceux qui ont le plus lourdement insisté sur le développement économique. Hormis leurs divergences sur les finances publiques (M. Bellemare veut réduire la taille de la fonction publique), la principale différence entre leurs plans de match économiques pour Québec pourrait se résumer ainsi : M. Larose propose un développement « écologique », concentré sur le tourisme et l'économie du savoir, tandis que M. Bellemare préconise un développement tous azimuts.

Les deux autres aspirants maires, Andrée Boucher et Pierre-Michel Bouchard (chef de l'Action civique), ont quant à eux davantage élaboré sur les finances publiques et sur la rationalisation de l'administration municipale. Notons que M. Bouchard a davantage abordé le thème du développement que M<sup>me</sup> Boucher.

Plus d'information Pages D 4 et D 5



ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
Qui fera son entrée à l'hôtel de ville ?

# 10 ans de manœuvres au nom de « la cause »

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Il y aura 10 ans demain, le Canada survivait par la peau des dents, au soir du référendum québécois du 30 octobre 1995. Que seulement 27 135 partisans du Non aient décidé ce jour-là de voter Oui, et le cours des événements en aurait été bouleversé.

Dans trois jours, le juge John Gomery publiera les conclusions de son enquête sur le scandale des commandites. Comment évoquera-t-il dans sa genèse des événements sa cause première, ce référendum de 1995 ? Soyons patients !

« Gardons espoir, la prochaine fois sera la bonne », avait en effet lancé ce soir-là Lucien Bouchard devant des militants souverainistes déçus. Si le persiflage de Jacques Parizeau sur « l'argent et des votes ethniques » avait fait les manchettes, le fédéral,

lui, avait bel et bien capté le message de M. Bouchard.

Plus jamais cela, avaient alors décrété le premier ministre Jean Chrétien et son entourage au lendemain de cette fort mauvaise expérience pour eux. La mort d'un pays, non merci !

Trois jours plus tôt, le 27 octobre, environ 70 000 personnes avaient manifesté pour le Non, à Montréal, dans ce qui était le premier exemple de « visibilité » du drapeau du Canada au Québec. Une immense feuille

d'érable rouge feu circulait sans orientation apparente au-dessus de la foule.

La panique avait gagné le camp fédéraliste, au Québec, et l'ensemble de la classe politique canadienne en prenant conscience que le Oui, jugé perdant au départ, jouissait d'une avance de sept points à 10 jours du vote.

C'est à ce moment, révélera plus tard le chef de cabinet de M. Chrétien, Jean Pelletier, qu'on a décidé qu'on ne demanderait plus de permission à personne ».

Selon l'auteur du livre qui a servi de base à l'émission télévisée *Point de rupture* (et où le lecteur trouvera nettement plus d'informations que dans la série télévisée), « la guerre était entrée dans sa période cruciale. Alors, en guerre, on ne demande de permission à personne. On joue le tout pour le tout ».

Le signal venait de haut, la machine s'ébranla, les Ontariens comme des gens des autres provinces descendirent sur Montréal. L'initiative venait de changer de camp. C'en était fait de l'idée de laisser les Québécois décider seuls de leur sort.

Les Brian Tobin et Sheila Copps, jusque-là relégués aux oubliettes par leur propre camp, soutiennent qu'eux aussi ont droit de parole dans un débat sur l'avenir du Québec, et ce, sans se plier aux lois québécoises, ont-ils dit dans *Points de rupture*.

De fait, si le référendum avait eu lieu une semaine plus tôt, reconnaît un des organisateurs du comité du Non, John Parisella, le résultat aurait été différent.

Voir MANŒUVRES en D 2 ▶

Plus d'information Pages D 2 et D 3

Présentation suggérée

Général TAO  
658-8588

*C'est bon la vie!*

Un petit resto de cuisine cantonaise et szechuanaise. Spécialités, plats du jour et menu à la carte. Sur place ou pour emporter, Poulet du Général Tao, poulet poivré avec épinards croustillants, bœuf à l'orange, crevettes szechuanaises, rouleaux de printemps, croustillants, dim sum... Mêmes prix, midi et soir. Épicerie chinoise...

LES HALLES DE SAINTE-FOY  
Angle du Vallon et Quatre-Bourgeois

# 1995 - 2005 : DU RÉFÉRENDUM AU RAPPORT GOMERY



Pour Jean-François Lisée, « le train référendaire a décollé » dès la signature d'une entente entre le chef péquiste, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont, le 12 juin 1995. Jusque-là, admet-il, « il y avait de l'eau dans le gaz ».

## MANŒUVRES

Suite de la D 1

Personne n'avait vu venir le coup, et pour cause. Le Non paraissait gagnant dans cette campagne, indiquaient tous les sondages de tous les camps. « Nous sentions que nous avions gagné le débat référendaire », explique M. Parisella.

Mais la campagne n'a pas suivi le cours prévu. Les menaces du milieu des affaires, un certain président de compagnie d'assurances, Claude Garcia, parlant même de non seulement gagner, mais d'écraser l'adversaire, ont provoqué un ressac. Les fédéralistes ont ainsi vite perdu leur momentum initial.

Et vint Lucien Bouchard, à trois semaines du vote. M. Parizeau, conscient des difficultés, se résigne à l'évidence et cède le rôle de premier violon au chef du Bloc québécois.

L'effet Bouchard ? Là, les interprétations divergent. Pour M. Parisella, « les dignes fédérales n'ont pas résisté au tsunami Bouchard », alors que ce dernier a été nommé « négociateur » en cas de victoire du Oui à deux semaines à peine du vote.

« Pour nous, c'était une espèce de *putsch*, explique-t-il, que de voir le chef du Parti québécois et premier ministre du Québec remplacé par un parlementaire d'Ottawa. » Avec M. Bouchard, dit-il, « tout passait » à cause de son charisme et « la situation était à la fois compliquée et difficile à digérer ».

Lex-bras droit de Jean Chrétien, Eddie Goldenberg, considère que, par principe, « changer de stratégie en pleine campagne est un jeu dangereux » pour ceux qui le font.

Ce changement du camp du Oui, dit-il, a été « une réussite brillante ». Mais « on s'en est aperçu trop tard, devait-il ajouter. On jouait trop "défensif" car cela allait bien ».

En effet, disait-il récemment lors d'un colloque sur le référendum à l'UQAM, l'arrivée de M. Bouchard comme négociateur signifiait pour plusieurs électeurs qu'il n'y aurait pas de difficultés imprévues, car « une négociation ne mène jamais à une rupture ».

Mais comme le soutient Jean-François Lisée, conseiller de M. Parizeau à l'époque, ce que tous appellent « le virage » n'est pas tombé du ciel. Pour lui, « le train référendaire a décollé » dès la signature d'une entente entre le chef péquiste, Lucien Bouchard, et Mario Dumont, le 12 juin 1995. Jusque-là, admet-il, « il y avait de l'eau dans le gaz ».

Les sondeurs, eux, soutiennent que le vote Oui avait amorcé sa remontée avant même la venue de M. Bouchard,

mais la légende politique n'a pas retenu cette réalité.

Du jour au lendemain, les médias n'en ont eu que pour le nouveau leader *de facto* du Oui. L'attitude des gens a changé du jour au lendemain à la suite de l'annonce faite par M. Parizeau lui-même à l'Université de Montréal.

## MÉCHANTE SURPRISE

Les fédéralistes n'avaient rien vu venir et Ottawa n'avait aucune stratégie pour parer aux imprévus, ont raconté à l'auteur de *Point de rupture*, Mario Cardinal, aussi bien l'ancien ministre Allan Rock que l'ancien ambassadeur Raymond Chrétien.

Le premier ministre canadien avait décidé près d'un an plus tôt de laisser le contrôle de la stratégie référendaire au comité du Non, présidé d'office par Daniel Johnson. D'où le haut niveau d'impréparation du gouvernement fédéral.

À l'époque, raconte M. Goldenberg, « la logistique paraissait assez facile » même si le message était plus difficile à faire passer. Surtout, ajoute-t-il, le maintien de l'unité de la coalition antisouverainiste avait grande importance aux yeux d'Ottawa. « On gagnait », dit-il, alors que l'autre camp paraissait désorganisé et mal en point, Bernard Landry et ses allusions à la suicidaire charge de la brigade légère venant conforter cette vision.

En rétrospective, des analystes fédéralistes comme M. Parisella admettent que leur camp n'était finalement pas si fort, malgré les sondages favorables.

« Le chef libéral Daniel Johnson venait d'être battu aux élections alors que le Parti québécois vivait toujours sa lune de miel, dit-il, le Bloc québécois venait d'émerger, l'Action démocratique naissait et Jean Charest était chef d'un Parti conservateur qui n'avait fait élire que deux députés à Ottawa. »

Il souligne également « les échecs des projets de réforme du fédéralisme » depuis le rapatriement de la constitution sans le consentement du Québec et l'épisode de l'entente du lac Meech qui a été considérée comme un rejet du Québec de la part du reste du Canada.

L'imaginaire canadien fait du *love-in* de Montréal un moment clé de la campagne référendaire, alors que des milliers de personnes, 15 000 selon les organisateurs, ont passé une fin de semaine au Québec grâce en partie aux tarifs d'amis pratiqués par les transporteurs.

En réalité, le vent avait tourné plus tôt, alors que les Québécois ont réalisé l'avance du Oui et que plusieurs d'entre eux ont repensé leur vote. L'intervention télévisée de M. Chrétien et la grande assemblée publique des fédéralistes à Verdun, dans les jours précédents, avaient dramatisé la bataille et ramené des « mous » dans leur camp.

Malgré tous les débats sur la clarté ou non de la question, un ancien proche de M. Parizeau, Jean Royer, devait admettre la semaine dernière qu'en décortiquant un sondage tenu tout de suite après le référendum, il avait conclu que « des gens un peu mêlés » avaient pu brouiller les cartes.

Si selon ses calculs environ 5 % des électeurs du Oui souhaitaient que le Québec demeure une province canadienne en toutes circonstances, le quart des partisans du Non espérait que le Québec soit un jour souverain.

Les allers-retours entre ces deux types d'électeurs stratégiques peuvent expliquer une partie des mouvements dans les semaines et les jours précédant le référendum.

Autant le chef du Non, Daniel Johnson, que l'organisateur de la manifestation, le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin, estiment que loin d'aider leur cause, le ralliement de la place du Canada, à Montréal, a hérisé les Québécois et leur a fait perdre des points cruciaux dans les deux derniers jours de la campagne.

La réaction des souverainistes comparant l'événement à une invasion étrangère qui violait entre autres la Loi sur le financement du référendum aurait redonné du souffle au Oui, en dernière minute.



Dès l'été 1995, avant même le référendum, le Bureau du Conseil privé, à Ottawa, songeait à « assurer une présence publicitaire du gouvernement du Canada dans toutes les régions du Québec ».

## LA VISIBILITÉ EN QUESTION

Robert Bernier, le « père » du concept de visibilité, une notion élaborée en 1994 à l'occasion d'un contrat du défunt Bureau d'information du Canada, a maintenant l'impression d'avoir travaillé dans le vide.

Professeur à l'École nationale d'administration publique et expert en marketing gouvernemental, M. Bernier estime que « tout le monde dormait », dans les mois qui ont suivi l'élection de Jacques Parizeau et du Parti québécois.

« Avant et pendant le référendum, en 1994-1995, j'ai fait des enquêtes pour le Conseil privé et le Conseil pour l'unité canadienne, dit-il. Nous avons noté un problème de présence du gouvernement canadien au Québec. »

« Les Québécois voulaient qu'on leur parle davantage du Canada, explique le professeur à la lumière de ses sondages. Ils voulaient qu'on leur parle d'un accès sur le Pacifique, des questions de transport, du loyer de l'argent, de tout ce que le Canada apportait. »

« Nous avions des données quantitatives et qualitatives qui nous disaient que la visibilité fédérale devrait être accrue par l'entremise de services gouvernementaux directs, et non par une présence symbolique », poursuit-il en entrevue.

« Le problème est qu'Ottawa n'était plus présent dans les services de première ligne, dit-il. Tout ce qui restait, c'étaient les manèges militaires dans les régions, quelques bases, Postes Canada, la garde-côtière, Emploi-Canada. »

« Et la Banque de développement du Canada, ajoute M. Bernier. Mais elle œuvrait auprès des employeurs, des votes acquis pour les fédéralistes, de toute manière. »

Les bonzes fédéraux « ont certainement consulté mes enquêtes. Mais en ont-ils tiré quelque chose de positif ? Ma réponse est non, dit-il. Ils n'ont rien compris à mes propositions et ont fait le contraire. »

« La promotion de liens symboliques, la présence à des événements sportifs ou à des événements n'étaient pas reliées à la dimension utilitaire des relations État-citoyens, ajoute-t-il. »

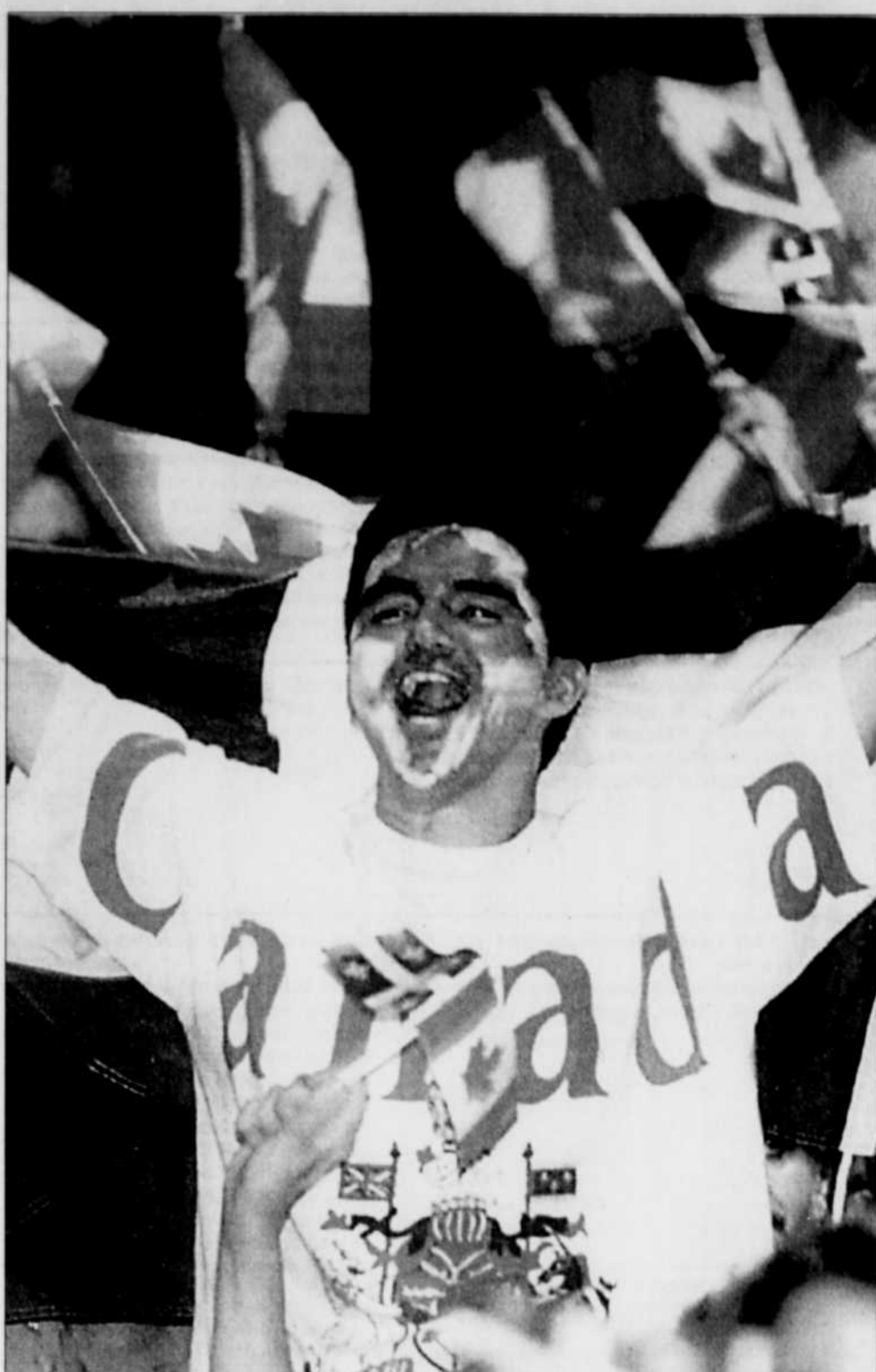
« Le sentiment à l'époque était que les fonctionnaires du Conseil privé regardaient cela, comme certains membres du parapluie du Non, dit-il. »

« On a l'impression que cela les a alertés au fait qu'ils auraient de la difficulté à gagner le référendum, mais ils ne semblaient pas éveillés au drame qui se profilait, ni aux solutions pour accroître la présence du Canada sur le terrain », ajoute-t-il.



Jean Chrétien au moment du vote crucial le 30 octobre 1995.

## 1995 - 2005 : DU RÉFÉRENDUM AU RAPPORT GOMERY



Il y aura 10 ans demain, le Canada survivait par la peau des dents, au soir du référendum sur la souveraineté, le camp du Non le gagnant par seulement 27 135 votes.

PHOTOS ARCHIVES LE SOLEIL



Le ministre Stéphane Dion

## LE RÉVEIL

Que M. Bernier se console, tout n'était cependant pas tombé dans l'oreille de sourds. Dès l'été 1995, avant même le référendum, le Bureau du Conseil privé, à Ottawa, songeait en catimini à « assurer une présence publicitaire du gouvernement du Canada dans toutes les régions du Québec ».

Dans une alliance étroite entre les programmes de Développement régional pilotés par le ministre responsable de l'époque, Paul Martin, et les besoins de visibilité des chefs fédéralistes, lit-on dans ce texte déposé devant la Commission Gomery, les hauts fonctionnaires proposent de doubler les budgets prévus et de se financer à même le « fonds unité ».

La Réserve pour l'unité nationale devait ainsi servir à la publicité du programme d'aide aux PME du Bureau fédéral de développement pour les régions du Québec.

Ce fonds de 50 millions \$ par année et créé par les conservateurs à l'occasion du référendum sur l'accord de Charlottetown, en 1992, a servi par la suite à toutes sortes de sauces, a-t-on appris, toujours devant la commission.

Le même document propose également au gouvernement d'assurer la « commandite » d'un concert pour le 325<sup>e</sup> anniversaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et ce, « quoique le lien avec les activités d'unité soit ténu ».

Si le Programme de commandites n'a officiellement été mis sur pied que plusieurs années plus tard et que tous les ministres ont plaidé leur ignorance, lors de leur passage devant le juge Gomery, le mot et le concept existaient déjà dans les officines les mieux placées de la capitale canadienne.

« Mais augmenter la visibilité n'était justement pas ce qu'Alfonso Gagliano et Sheila Copps ont fait avec les campagnes de distribution de drapeaux, à 30 millions \$ », raconte M. Bernier de son poste d'observateur un peu amer de n'avoir pas été entendu. « Le mal était profond. S'ils m'avaient écouté, dit-il, ils auraient pu significativement améliorer leur positionnement. »

La confusion des genres entre le politique et le gouvernement de l'été 1995 s'est poursuivie sans vergogne dans les mois suivants, et ce, jusqu'à un Conseil des ministres spécial, en février 1996.

Le cabinet a alors planché sur un rapport préparé par des hauts fonctionnaires sous la gouverne du ministre Marcel Massé et qui proposait comme élément de stratégie post-référendaire un meilleur appui au Parti libéral fédéral au Québec.

Le document comprenait le passage suivant : « Les ministres recommandent un renforcement substantiel de

l'organisation du Parti libéral du Canada au Québec. Cela signifie embaucher des organisateurs, trouver des candidats, identifier des comtés qui peuvent sortir gagnants à la prochaine élection fédérale et utiliser les techniques politiques les plus modernes pour rejoindre les acteurs ciblés. »

« Étonnant ! », a répondu le ministre Stéphane Dion lorsqu'il a été interrogé sur ce texte devant la Commission Gomery, en janvier dernier. Et d'ajouter M. Dion : « Peut-être que ce paragraphe s'est retrouvé là dans l'atmosphère qui a suivi le référendum. »

## LA RIPOSTE

Pour éviter tout retour des événements, Jean Chrétien a préparé une riposte à deux volets qui n'a plus rien de secret depuis qu'il l'a lui-même dévoilée lors de son passage devant la Commission Gomery, en février dernier.

Sur le plan juridique, d'abord, la contre-attaque passait par le renvoi à la Cour suprême sur la question référendaire suivi de la Loi sur la clarté qui donne un droit de regard au fédéral sur sa formulation.

Cette loi à double tranchant oblige de plus le gouvernement du Canada à négocier avec le Québec ou toute province qui choisirait clairement de faire sécession.

Sur le plan stratégique, en second lieu, Ottawa a décidé de pénétrer le marché québécois et d'imposer sa présence dans les régions en utilisant à fond la Réserve pour l'unité nationale dont le budget relevait directement du premier ministre.

Les ministres fédéraux ont ainsi parcouru le Québec de fond en comble, multipliant les rencontres, les inaugurations et les entrevues après 1996.

Les sondages comme les élections fédérales de 2000 démontrent d'ailleurs que les libéraux grugeaient peu à peu le vote du Bloc québécois, avec l'aide indirecte des fusions municipales forcées et des coupes dans le secteur public imposées par le « déficit zéro » de M. Bouchard, devenu premier ministre du Québec.

Ce travail de terrain continu — l'abe de la politique — était accompagné d'un Programme de commandites qui ne portait pas son nom, n'existait pas en soi et n'était connu de person-

ne, selon les témoignages entendus par M. Gomery.

« J'assume la responsabilité ultime de tout ce que mon gouvernement a fait de bien et de mal », a dit M. Chrétien devant le juge. On peut excuser les erreurs qui ont été commises de bonne foi.

« Si l'on juge que certains ont mal agi par goût du lucre, a-t-il ajouté, ils ont trahi le premier ministre, le gouvernement et le pays. Ils doivent être démasqués et punis. »

Justement, des stades olympiques inexistantes, des salons de chasse et pêche imaginaires, des emplois fictifs, des fausses factures, des ristournes et ainsi de suite : le commissaire a entendu pendant des mois toute la panoplie des malversations imaginables avec l'argent des contribuables.

Même les plaines d'Abraham se sont retrouvées en plein cœur du dispositif de visibilité, question d'assurer « en douceur », selon le mot d'un témoin, Bernard Thiboutot, le rayonnement du gouvernement du Canada dans la région de Québec.

Une partie de cet argent aurait pris au passage la direction du Parti libéral en utilisant divers stratagèmes pour camoufler le nom du véritable donateur, le publiciste Jean Brault, selon le témoin.

Ce dernier n'est d'ailleurs qu'une des nombreuses dettes instantanées créées par cette enquête : les noms de Chuck Guité, Jean Lafleur, Benoît Corbeil, Gilles-André Gosselin, Paul Coffin, Joe Morselli, Tony Mignacca, Luc Lemay et Claude Boulay ne constituent qu'un échantillon de ces figures de l'ombre apparues au grand jour.

Cet atmosphère délétère, toujours selon les témoignages qu'a entendus le juge pendant plusieurs mois, s'est infiltrée à plus d'un endroit au nom de ce que Jacques Corriève a appelé « la cause ».

Parmi les invités spectaculaires de la Commission, M. Corriève représentait d'ailleurs un cas spécial à cause de ses entrées vraies ou présumées chez M. Chrétien, une réputation qui donnait du poids à ses demandes d'argent auprès des divers acteurs du dossier des commandites.

Le signal donné par le premier ministre, à savoir qu'après la frousse d'octobre 1995, « l'unité du Canada a été ma priorité numéro un », a été entendu. Jusqu'où a-t-il été détourné ? Réponse mardi, 10 ans et trois jours plus tard, sous la plume du juge John Gomery.



Dans trois jours, le juge John Gomery publiera les conclusions de son enquête sur le scandale des commandites. Comment évoquera-t-il dans sa genèse des événements sa cause première, ce référendum de 1995 ? Soyons patients !

# ENGAGEMENTS DES CANDIDATS À LA MAIRIE



**ANDRÉE P. BOUCHER**  
(Indépendante)

**CLAUDE LAROSE**  
(Renouveau municipal de Québec)

**MARC BELLEMARE**  
(Vision Québec)

**P-MICHEL BOUCHARD**  
(Action civique)

## POLICE

- Un chef de police plus présent.
- Réfection du poste de police du parc Victoria.

- Mettre en place un service de police de proximité qui le rapproche de la population, favorise les partenariats, stimule une approche par résolution de problèmes et renforce les mesures préventives
- Organiser un événement majeur qui réunira les multiples services, institutions, entreprises intéressés à la sécurité afin de sensibiliser la population.
- Allouer les ressources nécessaires au service de police afin de s'attaquer efficacement aux problèmes de criminalité chez les jeunes

- Mettre sur pied une escouade spécialisée en matière de protection de la jeunesse (prostitution juvénile, taxage, gangs de rue, pédophilie, fréquentation illégale des bars)
- Mandater un expert indépendant afin d'évaluer la performance du service de police et proposer des pistes d'amélioration
- Garder le poste de Beauport tel qu'il est, avec la prise de plaintes et les changements de relève.

- Davantage de patrouille policière dans tous les quartiers de la ville
- Réviser le nouveau plan de réorganisation de la police
- Mettre en place des programmes de prévention en sécurité routière
- Augmenter le nombre de programmes d'éducation civique pour les jeunes, les familles et les aînés afin d'aider la population à prendre en main sa propre sécurité
- Gestion décentralisée en matière de sécurité urbaine

## INCENDIE

- Réaliser immédiatement les plans et devis pour la construction des casernes, l'achat des véhicules et la fourniture des équipements essentiels pour assurer à la population un service de première qualité

- Appliquer le schéma de couverture de risques

- Mettre en place le schéma de couverture de risques en incendie révisé à l'intérieur du mandat électoral (N.D.L.R. d'ici 2009 plutôt que d'ici 2010)
- Réviser le schéma afin de s'assurer qu'aucun secteur de la ville ne subira une diminution de services
- Instaurer le premier répondant
- Mandater un expert indépendant pour évaluer le climat de travail

- Offrir dans l'ensemble de la Ville un service de protection contre l'incendie à la hauteur de sa densité, de sa dimension et de ses spécificités, en tenant compte du positionnement des divers risques sur le territoire, et y investir les ressources financières nécessaires

## SERVICES

- Révision de tous les programmes existants
- Consultation des citoyens pour connaître leurs priorités

- Évaluer les besoins et revoir l'offre de services
- Consolider l'arrondissement comme point de service pour les citoyens
- Harmoniser les calendriers et horaires d'activités municipales en tenant compte des obligations parentales liées au travail
- Établir des critères de qualité pour les services de base aux citoyens
- Établir une obligation de résultats, des règles d'éthique et d'imputabilité relatives à l'octroi des services aux citoyens
- Améliorer le site Internet de la Ville pour le rendre plus interactif

- Réviser l'ensemble des programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des citoyens
- Rendre plus performant le système téléphonique de la Ville pour que le citoyen soit servi par une personne physique s'il le désire.
- Augmenter les services municipaux dans Internet avec un portail interactif sécurisé (plaintes, paiements, renseignements, etc.)

- Revoir le système de traitement des plaintes des citoyens
- Ajouter des réceptionnistes et préposés à la prise de plaintes
- Ramener le plus de service possible et le personnel nécessaire dans les arrondissements
- Permettre aux arrondissements de décider de leurs priorités d'investissement dans les services

## LOISIRS

- Réexaminer les subventions octroyées aux organismes de loisirs pour les adapter aux besoins
- Participer au projet d'agrandissement du PEPS

- Construction d'un Pavillon d'activités physiques dans l'est de la ville. Construction de 40 terrains de soccer, dont un synthétique par arrondissement, et collaboration avec le secteur privé pour des stades couverts;
- Couverture de l'anneau de glace Gaétan-Boucher
- Poursuite de la modernisation du Colisée actuel
- Poursuite de la consolidation du stade de l'Université Laval. Harmoniser les coûts d'accès aux services offerts par la Ville (piscines, arènes, terrains de jeux)
- Poursuivre le développement des pistes cyclables
- Encourager la tenue d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale : « Au moins un par année », dit Claude Larose

- Construction par le privé d'un nouvel amphithéâtre à la place du Colisée
- Harmoniser la qualité des services de base communs offerts par les arrondissements
- Améliorer les équipements pour le sport de participation et d'élite
- Autoriser la publicité commerciale dans les parcs, terrains et arènes pour aider le sport mineur
- Encourager la tenue d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale : « Il faut viser un par mois ! » dit Marc Bellemare
- Former un comité avisier sur l'avenir du sport professionnel à Québec

- Prioriser l'interconnexion des différentes pistes cyclables
- Supporter la rénovation du PEPS et rénover les infrastructures sportives désuètes selon la capacité financière et les choix des arrondissements
- Mettre de l'avant des programmes d'accessibilité aux sports et loisirs pour les gens à faible revenu et pour les personnes handicapées
- Élargir l'offre d'activités sportives et de plein air pouvant être pratiquées librement par la population
- Appuyer la pratique du sport d'élite

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- S'assurer d'avoir la capacité d'accueil pour de nouveaux investisseurs : le soutien apporté au développement ne doit pas tourner à la foire au gaspillage

- Développer, en collaboration avec l'aéroport, un parc d'affaires sur les terrains adjacents appartenant à l'aéroport.
- Ajouter des liens aériens vers la Nouvelle-Angleterre
- Créer un groupe pour améliorer les liaisons aériennes, ferroviaires, routières et maritimes vers Québec
- Présentation des Florales Internationales 2008 et l'intégration de Florales permanentes au Zoo.
- Continuer à soutenir les CLD dans chacun des arrondissements
- Implanter un réseau d'accès Internet sans fil dans le centre-ville et les pôles économiques importants

- Créer une ligne 1-800-PROJETS pour donner un accès rapide aux développeurs
- Alléger les délais, éliminer les irritants et faciliter l'obtention des permis
- Créer un fonds du maire pour aider les jeunes entrepreneurs et le démarrage d'entreprises
- Revoir les objectifs du CLD, de l'Office du tourisme et de Pôle Québec Chaudière-Appalaches pour optimiser les résultats
- S'impliquer dans le développement de nouvelles infrastructures de transport automobiles, ferroviaires, maritimes et aériennes.
- Créer un lien économique fort avec la région de Boston et un lien aérien en priorité

- Confier à l'Office du tourisme la mission de faire la promotion à l'étranger de l'Université Laval
- Diversifier l'offre touristique sur l'ensemble des arrondissements
- Favoriser le développement des artères commerciales
- Soutenir le développement d'un programme d'incubateur d'entreprises
- Appuyer les initiatives pour améliorer les installations et les services de l'aéroport et du port de Québec
- Promouvoir le commerce de proximité
- convoquer des États généraux du développement économique

## VOYAGES / RAYONNEMENT

- « Si la présence du maire est requise quelque part, je vais y aller, mais je ne serai pas un maire itinérant ni le maire pigeon voyageur. Je vais m'occuper de la maison d'abord. »
- Fin des voyages de formation des élus à moins qu'ils soient essentiels

- Développer des attraits touristiques majeurs qui augmentent la visibilité internationale de la Ville de Québec dans le cadre des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire

- Concentrer les efforts dans certains centres urbains du continent afin de promouvoir Québec comme terre d'investissements internationaux
- Faire la promotion de Québec comme ville d'accueil des grands événements internationaux
- Augmenter le nombre de langues d'accueil sur le site web de la ville
- Soutenir les initiatives visant à attirer des franchises sportives de ligues interprovinciales ou internationales

- Pas de voyage à outrance.
- Prioriser des destination comme Nashville, où il a une vie universitaire comparable à celle de Québec
- Aimerait voir Québec adhérer à l'Office mondial de l'environnement

## DÉMOGRAPHIE / IMMIGRATION

- « Il ne faut pas considérer les immigrants seulement comme une solution à nos problèmes. Ce sont des êtres humains qu'il faut traiter avec respect. (...) Il faut aussi se demander ce qu'on peut faire pour eux », dit-elle. Cela signifie concrètement qu'il ne sert pas à grand-chose d'accueillir un nombre plus élevé de nouveaux arrivants sans être sûr que la plupart d'entre eux pourront trouver du travail. »
- Sa solution est de choisir des immigrants provenant de communautés susceptibles de s'intégrer à la société d'accueil avec facilité. Et le principal critère sur lequel M<sup>me</sup> Boucher fonderait ce choix est la langue.

- Politique familiale : tarification dégressive en fonction du nombre d'enfants et plus d'activités pour les familles
- Établir la Maison interculturelle pour accueillir les immigrants
- Soutenir le parrainage des immigrants
- Profiter des missions économiques à l'étranger pour intensifier l'effort de recrutement des immigrants
- Proposer des subventions, soutien à l'implantation pour les familles immigrantes
- Augmenter le nombre de stages en emploi pour immigrants
- Crédit de taxes pour les familles à l'achat d'une première propriété

- Tenir en début de mandat un sommet sur l'immigration internationale
- Mettre en place un réseau de jumelage entre famille immigrante et famille de Québec
- Élaborer une structure d'accueil dans chaque arrondissement
- Convier la population à une fête d'accueil multilingue pour les nouveaux arrivants internationaux
- Favoriser l'embauche des nouveaux immigrants par la Ville, ses sous-traitants et les autres employeurs
- Politique familiale : tarification adaptée, espaces de stationnement prioritaires, usage gratuit de l'autobus lors des grands événements

- Coordonner la création d'une structure d'accueil et d'intégration des immigrants dans les quartiers
- Considérer les besoins des jeunes familles dans l'aménagement des quartiers résidentiels
- Appuyer davantage les organismes de soutien aux familles et les entreprises pour faciliter la conciliation travail-famille
- Appuyer la création d'habitations intergénérationnelles
- Soutenir l'adaptation des logements dans les cas d'incapacité physique ou de perte d'autonomie
- Mieux faire connaître les services d'aide que la Ville met à la disposition des familles

## DÉMOCRATIE

- Mieux informer les citoyens avec un vrai journal municipal
- Télédiffusion des séances du conseil en tout ou en partie
- Remettre les registres à la mode pour consulter les citoyens
- Utiliser les coupons-réponses dans le journal municipal pour consulter les citoyens.

- Encourager la Constitution et élargir le mandat des conseils de quartier
- Distribuer le journal *Ma Ville* dans tout le territoire
- Faire un projet-pilote de budget participatif
- Étudier les modifications au mode de scrutin pour qu'il y ait une plus juste adéquation entre le vote populaire et l'attribution des sièges au conseil
- Créer un secrétariat à la jeunesse pour accorder une place plus grande aux jeunes dans l'appareil municipal

- Tenir une assemblée de conseil municipal dans chaque arrondissement, une fois par année
- Tenir une journée plénière dans chaque arrondissement une fois par an pour analyser les préoccupations de la population
- Faire la promotion du bureau de l'ombudsman

- Rapprocher le pouvoir décisionnel des citoyens en activant des mécanismes simples de consultation
- Faciliter l'accès aux séances du conseil pour les citoyens de tous les arrondissements
- Mieux informer les citoyens en matière de services, de consultation, etc.
- Permettre une meilleure éducation civique en organisant des sessions d'information auprès des citoyens, des groupes communautaires et des écoles
- Le maire fera rapport périodiquement à la population de l'état des finances

## ENGAGEMENTS DES CANDIDATS À LA MAIRIE



ANDRÉE P. BOUCHER  
(Indépendante)



CLAUDE LAROSE  
(Renouveau municipal de Québec)



MARC BELLEMARE  
(Vision Québec)



P.-MICHEL BOUCHARD  
(Action civique)

	ANDRÉE P. BOUCHER (Indépendante)	CLAUDE LAROSE (Renouveau municipal de Québec)	MARC BELLEMARE (Vision Québec)	P.-MICHEL BOUCHARD (Action civique)
<b>CULTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut faire « un réexamen de toutes les subventions accordées par la Ville ».</li> <li>M<sup>me</sup> Boucher est d'avis que la Ville devra achever la réfection du Palais Montcalm, même si elle doit éponger seule les dépassements de coûts.</li> <li>« Je ne sais pas si on peut faire autre chose que protester (...), mais il ne faut jamais démissionner », a déclaré M<sup>me</sup> Boucher au sujet de la montréalisation des médias de Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en réseau des bibliothèques (carte unique, horaires harmonisés, etc.) et agrandissement ou amélioration des bibliothèques Monique-Corriveau, de Charlesbourg, de Val-Bélair et de Lac-Saint-Charles.</li> <li>M. Larose est d'avis qu'une consultation publique est nécessaire avant de décider du sort de l'Agora.</li> <li>Le chef du RMQ s'est engagé à ne pas réduire les subventions aux organismes culturels dispensés par l'administration L'Allier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver l'Agora dans son format actuel.</li> <li>« Favoriser le développement des bibliothèques municipales ».</li> <li>Marc Bellemare aimerait développer le mécénat privé à Québec.</li> <li>Le chef de Vision Québec a particulièrement insisté sur la « montréalisation des ondes », phénomène par lequel le contenu des médias est de plus en plus produit à Montréal. Il entend s'opposer aux démenagements de ressources vers la métropole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Démocratiser » le palais Montcalm en l'ouvrant davantage aux groupes musicaux locaux ; l'ACQ apprécierait un coup de pouce du provincial pour absorber les dépassements de coûts de la réfection du palais, mais la Ville devra terminer les travaux seule s'il le faut.</li> <li>M. Bouchard est d'avis qu'une consultation publique doit avoir lieu avant de décider du sort de l'Agora.</li> <li>Agrandissement de la bibliothèque Monique-Corriveau</li> </ul>
<b>LOGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher n'a pas participé au débat sur le logement.</li> <li>Elle préfère des moyens d'action comme les allocations au loyer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concentrer le développement urbain le long des grands axes.</li> <li>Développer le logement intergénérationnel.</li> <li>Adapter les programmes d'aide à la rénovation selon les besoins des quartiers où les bâtiments sont vieillissants.</li> <li>Claude Larose s'est déjà déclaré pour le maintien du moratoire sur la transformation d'appartements locatifs en condos tant que durera la crise du logement. M. Larose est également en faveur d'une certaine déréglementation du prix des loyers, calculant que cela inciterait les propriétaires à faire davantage de rénovations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'aménagement de logements intergénérationnels.</li> <li>Le parti de Marc Bellemare « facilitera la construction de nouveaux logements sociaux », mais en « favorisant la formule coopérative ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la construction de coopératives d'habitation.</li> <li>Bonifier les programmes d'aide à l'accès au logement.</li> <li>Développer le logement intergénérationnel.</li> </ul>
<b>TRANSPORT EN COMMUN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ex-mairesse de Sainte-Foy craint que les relations de travail souvent difficiles avec les chauffeurs du RTC viennent annuler les effets d'éventuels investissements en transport en commun. Elle travaillerait donc en premier lieu à jeter « les bases d'une entente durable » avec le syndicat.</li> <li>M<sup>me</sup> Boucher n'a pas participé au débat sur le transport en commun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un fonds pour la modernisation du Réseau de transport en commun de 8 à 10 millions \$ sur cinq ans. Cette somme s'ajouterait au transfert de la taxe d'accise sur l'essence.</li> <li>Ajouter des lignes Métrobus entre Loretteville et Sainte-Foy et entre Les Saules et Beauport.</li> <li>Rendre les voies réservées aux autobus accessibles aux voitures transportant au moins trois passagers.</li> <li>Améliorer les terminus et les abribus existants.</li> <li>Mise en place de la « U-Pass », un tarif préférentiel pour les étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter des lignes Métrobus entre Loretteville et Sainte-Foy et entre Les Saules et Beauport.</li> <li>Rendre les voies réservées aux autobus accessibles aux voitures transportant au moins trois passagers.</li> <li>Faciliter le stationnement en périphérie pour inciter les automobilistes à prendre l'autobus pour se rendre au centre-ville.</li> <li>Mise en place de la « U-Pass », un tarif préférentiel pour les étudiants.</li> <li>Gratuité du transport en commun en période de bas achalandage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le nombre des stationnements incitatifs et améliorer les installations fixes, comme les abribus.</li> <li>Ajouter des lignes Métrobus entre Loretteville et Sainte-Foy et entre Les Saules et Beauport.</li> <li>Instaurer un système de carte à puce et lancer une tarification familiale.</li> <li>Moderniser la flotte de véhicules.</li> <li>Mise en place de la « U-Pass », un tarif préférentiel pour les étudiants.</li> </ul>
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher a déclaré qu'elle était prête à augmenter la dette de la Ville afin d'accélérer le rythme de ses investissements en infrastructures.</li> <li>Principaux projets : réfection du boulevard Laurier, construction d'une deuxième prise d'eau à Sainte-Foy.</li> <li>Dans la foulée des inondations, M<sup>me</sup> Boucher s'est dite en faveur de la construction de bassins de rétention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau actuel des investissements est insuffisant, selon le RMQ, pour assurer la pérennité des infrastructures. La Ville doit aller chercher ce qui lui manque auprès des gouvernements supérieurs.</li> <li>Principaux projets : réfection des boulevards Laurier et Charest ; prolongement de l'avenue Saint-David</li> <li>En matière d'eau potable : construire des usines de traitement à Charlesbourg et à Beauport ; construction d'une deuxième prise d'eau à Sainte-Foy.</li> <li>Poursuite de la construction des bassins de rétention le long de la Saint-Charles ; possibilité d'en construire d'autre le long de la Lorette ; Claude Larose estime que d'autres avenues, comme les toitures végétales, doivent être envisagées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principaux projets : réfection du boulevard Laurier et construction d'un passage piétonnier entre les centres d'achats, prolongement de l'avenue Saint-David</li> <li>Construire des usines de traitement des eaux à Charlesbourg et Beauport et une nouvelle prise d'eau à Sainte-Foy.</li> <li>Construire des bassins de rétention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pierre-Michel Bouchard a déclaré qu'il entend maintenir les investissements en infrastructures à leur niveau actuel.</li> <li>Principaux projets : réfection du boulevard Laurier, prolongement de l'avenue Saint-David</li> <li>« Il faudra revoir tout le dossier de la rivière Lorette », a annoncé l'ACQ dans un communiqué.</li> </ul>
<b>ÉQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher appuierait l'ajout de plusieurs terrains de soccer partout dans la ville. Elle voit cependant d'un mauvais œil la couverture de l'anneau de glace et ne croit pas qu'il faille faire plus pour le Colisée que le rénover.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>40 nouveaux terrains de soccer, dont quelques-uns synthétiques et un complexe intérieur</li> <li>Colisée : la Ville ne devrait pas investir plus de 10 % des sommes nécessaires à la construction d'un nouvel amphithéâtre, le reste devant provenir du privé.</li> <li>Développer un réseau de pistes cyclables utilitaires.</li> <li>Couvrir l'anneau de glace Gaétan-Boucher d'un toit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vision Québec fait une priorité de la recherche d'investisseurs privés pour la construction d'un nouveau Colisée.</li> <li>« Développer le parc d'infrastructures sportives » et « soutenir le développement d'équipements sportifs d'envergure ».</li> <li>« Améliorer le réseau actuel de pistes cyclables ».</li> <li>Permettre la publicité dans les arénas et autres installations sportives afin de soutenir leur entretien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relier entre elles les pistes cyclables</li> <li>« Supporter » la rénovation du PEPS en renonçant pendant 10 ans aux revenus de taxes additionnels que reporterait la rénovation.</li> <li>Appuyer la pratique du sport d'équipe</li> <li>Construire un complexe de soccer intérieur dans Sainte-Foy</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher voudrait privilégier les industries les moins polluantes pour préserver les attraits de Québec.</li> <li>Elle est d'avis que la Ville doit travailler avec l'Université Laval pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le parti considère le développement durable comme une composante importante du développement économique. Il souhaite soutenir les entreprises œuvrant dans ce domaine et en faire un créneau économique de la Ville.</li> <li>Remplacer graduellement la flotte automobile de la Ville par des véhicules plus écologiques.</li> <li>Mise sur pied d'écocentres « à des endroits stratégiques » de la ville.</li> <li>Mise en œuvre de plans adoptés par le RMQ, comme celui sur les matières résiduelles et celui visant à respecter le Protocole de Kyoto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmoniser les « politiques concernant la disposition des déchets (...) de manière à faciliter l'accès aux différents sites ».</li> <li>Adopter les mesures nécessaires pour se conformer au Protocole de Kyoto.</li> <li>Marc Bellemare a déclaré que la région ne pouvait pas se permettre, du point de vue économique, de concentrer ses efforts de croissance sur des créneaux comme le développement durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les bacs de recyclage aux besoins des différents types de logement et augmenter le nombre de contenants à déchets dotés de compartiments pour le recyclage.</li> <li>Informé et sensibiliser la population à la gestion des matières résiduelles et au compostage.</li> <li>Établir des écocentres dans tous les arrondissements.</li> </ul>
<b>TAXES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher affirme qu'elle n'a pas l'intention de hausser les taxes, mais ne veut pas promettre leur gel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les taxes n'augmenteront pas plus rapidement que l'inflation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les taxes n'augmenteront pas plus rapidement que l'inflation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les taxes seront gelées pour les quatre prochaines années.</li> </ul>
<b>DETTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'état des infrastructures demande, selon M<sup>me</sup> Boucher, une accélération des travaux, qui pourrait conduire la Ville à augmenter sa dette. La dette ne représente que 3,95 % de la richesse foncière de Québec, ce qui est un niveau acceptable, juge Mme Boucher.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter Québec d'un « cadre de gestion de sa dette »</li> <li>Faire passer le service de la dette sous les 20 % des dépenses de la Ville</li> <li>Réduire la dette — d'un montant que le programme du parti ne spécifie pas — en tâchant de payer comptant 25 % des nouvelles immobilisations. Cependant, le chef du parti, Claude Larose, parle depuis le début de la campagne de « contrôler » le niveau d'endettement de Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandater un expert externe pour faire le portrait des finances de la Ville</li> <li>Réduire le service de la dette et accélérer son remboursement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire la dette de Québec de 100 millions \$ en quatre ans. L'ACQ entend y parvenir en utilisant le transfert d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence, dont hériteront les municipalités. Cet argent neuf ne servira pas à ouvrir plus de chantiers, mais bien à en payer un plus grande part au comptant.</li> <li>Informé périodiquement la population de l'état de la dette</li> </ul>
<b>REVENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher compte davantage sur une rationalisation que sur une hausse des revenus municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Négocier, avec l'Union des municipalités du Québec, une réforme de la fiscalité municipale.</li> <li>Claude Larose compte sur une hausse des transferts fédéraux vers les villes qu'il obtiendrait avec la Fédération canadienne des municipalités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vision Québec compte sur le développement économique pour augmenter les entrées d'argent à la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Action civique compte davantage sur une rationalisation que sur une augmentation des revenus.</li> </ul>
<b>DÉPENSES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M<sup>me</sup> Boucher juge que l'augmentation des dépenses entre 2002 et 2005 (de 776 à 896 millions \$) est nettement trop rapide, mais elle n'a pas dit qu'elle les diminuerait. Elle propose de réorganiser le travail des employés de la Ville et de « récupérer » certaines sommes dans le budget, sans beaucoup plus de précision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limiter l'augmentation des dépenses à un niveau inférieur à l'inflation.</li> <li>Refuser tout transfert de responsabilité des gouvernements supérieurs sans financement adéquat.</li> <li>Claude Larose affirme que la Ville fait déjà des efforts d'attrition de personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Geler les dépenses municipales pour les deux premières années du mandat.</li> <li>Ne remplacer les fonctionnaires qui partent qu'en cas de « stricte nécessité ».</li> <li>Alléger les structures de la Ville.</li> <li>Élargir le mandat du vérificateur général pour lui confier l'audit de l'attribution des contrats et des budgets de la réalisation des projets. Le vérificateur fera rapport aux trois mois plutôt qu'une fois l'an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des économies grâce à la gestion décentralisée, en éliminant les doublons et en allégeant les structures administratives</li> <li>Refuser tout transfert de responsabilité des gouvernements supérieurs sans financement adéquat</li> </ul>

## SCIENCE

## ANTHROPOLOGIE

## L'homme de Flores s'est trouvé une famille

Un seul spécimen de cet hominidé avait été découvert

ROMAIN HIGITA  
© Libération

Presque un an après la révélation du premier spécimen, l'homme de Flores (*Homo floresiensis*) se sent moins seul et ses « parents » aussi. Le premier squelette de cet hominidé préhistorique particulièrement petit (1 mètre) pouvait à la rigueur passer pour une sorte d'humain nain, un cas isolé aberrant, mais de nouveaux fossiles confirment l'hypothèse d'une nouvelle espèce. De ce premier squelette, on avait juste le crâne, le bassin, un fémur et un tibia. Il avait été découvert en 2003 dans la grotte de Liang Bua, sur l'île de Flores (Indonésie).

En septembre 2004, la même équipe australienne a découvert sur le même site l'humérus, le radius et le cubitus droit du premier squelette ainsi qu'une mâchoire, deux tibias, une omoplate, un fémur, deux radius, un cubitus, une vertèbre et des phalanges de doigts et d'orteils. L'article publié le 13 octobre dans la revue *Nature* présente ce casse-tête comme les restes de neuf autres individus de la même espèce. D'après leur étude, *Homo floresiensis* serait bien une nouvelle espèce, contemporaine mais différente des premiers hommes modernes (*Homo sapiens*). « Les preuves présentées suffisent à convaincre la plupart des lecteurs », affirme Michael Morwood, le paléontologue qui a dirigé ces fouilles.

## NANISME INSULAIRE

La petite taille de l'homme de Flores serait une conséquence du phénomène de nanisme insulaire, bien étudié chez les mammifères : sur une île, les grands mammifères ont tendance à rapetisser en l'absence de prédateurs et de ressources alimentaires. Cet argument est corroboré à Flores par les restes de stégodon qui y ont été retrouvés : l'homme de Flores semblait se nourrir de ce cousin « réduit » des éléphants aujourd'hui éteint.

Pascal Picq, paléontologue au Collège de France, est enthousiaste : « Avec neuf individus, on a toute une population ! Cela confirme les données précédentes. » Et ce d'autant plus qu'il s'agit de fossiles couvrant une période assez large, entre 95 000 et 12 000 ans. De plus, aucun reste d'*Homo sapiens* de la même époque n'a été retrouvé sur le site. Il paraît donc de plus en plus improbable qu'il s'agisse de simples pygmées ou d'individus présentant tous la même pathologie. L'homme de Flores avait défrayé la chronique l'année dernière car il s'agissait du dernier représentant du genre *Homo* à avoir côtoyé *Homo sapiens*, apparu il y a 120 000 ans. Seul l'homme de Néandertal (- 120 000 à 32 000 ans) avait eu cet « honneur ». « Lorsqu'on les a découverts en 1856, on a dit des premiers spécimens de Néandertal qu'ils étaient atteints d'acromégalie (des géants, ndlr) ou qu'ils étaient imbeciles ! », note Pascal Picq. « On parle à chaque fois de pathologie. On voudrait penser que nous sommes le canon de l'évolution, l'espèce unique... »

## ANCÊTRE DIFFÉRENT

Les Australiens en ont également profité pour repenser les origines de l'homme de Flores : ils envisagent un ancêtre différent pour le petit homme d'Indonésie. Avec leurs nouvelles données, les auteurs abandonnent l'idée *Homo erectus* (- 1 million à 300 000 ans), ce qui les éloigne plus que prévu de l'homme. En effet, on en connaît maintenant beaucoup plus concernant les proportions du corps de *Homo floresiensis*. Tous les nouveaux squelettes ont des bras rela-



L'homme de Flores avait défrayé la chronique l'année dernière car il s'agissait du dernier représentant du genre « Homo » à avoir côtoyé « Homo sapiens », apparu il y a 120 000 ans.

tivement longs et des membres assez fins. Pascal Picq va encore plus loin : « Les proportions bras/jambes sont extrêmement troublantes. Ces données remettent en cause ce que l'on sait de la « diaspora » du genre *Homo* ! On pensait que seul *Homo ergaster*, un grand hominidé (de 1,55 m à 1,70 m, ndlr), était sorti d'Afrique. »

*Homo ergaster* a ensuite donné naissance à d'autres espèces avec des proportions similaires : *Homo erectus* justement, puis l'homme de Néandertal et *Homo sapiens*. Pour Pascal Picq, « l'homme de Flores semble maintenant plus proche des proportions d'*Homo habilis* (de 1,15 m à 1,30 m, ndlr). Après l'homme de Dmanisi retrouvé en 2002 en Géorgie, il s'agit d'une nouvelle information confirmant que de petits *Homo* sont également sortis d'Afrique ». *Habilis* était bien plus petit que *Ergaster* et aurait encore rapetissé pour donner l'homme de Flores.

## AUTRES FOSSILES

Les paléontologues australiens sont convaincus de pouvoir trouver d'autres fossiles d'*Homo floresiensis* à Liang Bua, mais les fouilles sont pour l'instant au point mort. « À mon avis, nous ne travaillerons plus dans la grotte de Liang Bua ni cette année ni dans les années à venir », a écrit Michael Morwood dans le site de *Nature*. Il affirme que celui qui les en empêche est le chercheur indonésien Teuku Jacob, pour qui l'homme de Flores est simplement un homme moderne atteint de microcéphalie. Les Australiens avaient déjà reproché l'année dernière à ce dernier d'avoir « séquestré » les restes du premier spécimen de 2003 : Teuku Jacob avait expliqué qu'il lui fallait du temps pour étudier ces pièces.

## L'orang-outan menacé d'extinction

PONTIANAK (Indonésie) (AFP) — L'orang-outan est le seul grand singe d'Asie mais se trouve menacé selon les Nations unies d'une « extinction imminente ».

Ce primate arboricole aux longs poils roux vit seulement en liberté dans les forêts tropicales humides de Sumatra et de Bornéo, qui se réduisent comme peau de chagrin sous l'effet de la déforestation légale ou sauvage.

Le nom orang-outan vient du malais *orang hutan* signifiant « homme de la forêt ». Il en existe deux espèces : l'orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*) et l'orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*), que seuls les spécialistes peuvent différencier.

« Génétiquement, ils sont différents. Et sur le plan de la morphologie, l'orang-outan de Sumatra est légèrement plus petit et sa couleur est plus vive », a expliqué à l'AFP Jito Sugardjito, auteur d'une thèse de doctorat sur le quadrumane.

L'originalité de l'orang-outan est qu'il ne vit pas en communauté comme ses cousins africains gorilles ou chimpanzés, mais en famille resserrée, voire en solitaire.

Cela s'explique selon M. Sugardjito par le fait que les orangs-outans sont frugivores et sont en concurrence devant les ressources réduites.

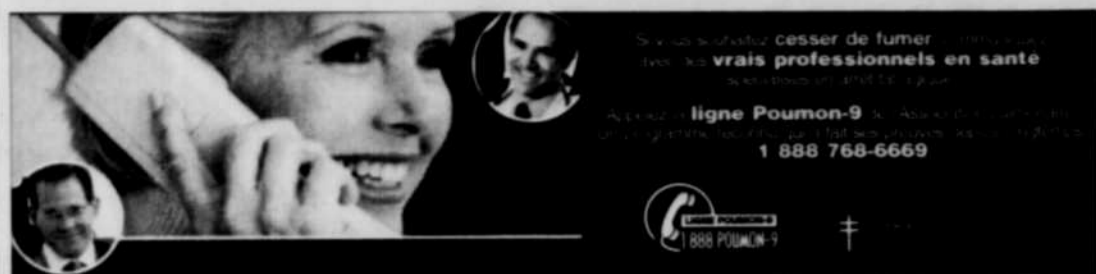
D'après le Projet pour la survie des grands singes (Grasp/Great Apes Survival Project) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), entre 45 000 et 69 000 orangs-outans survivent à Bornéo. À Sumatra, encore plus menacés, ils ne seraient plus que 3 500.

Les orangs-outans sont également victimes du braconnage, alors qu'ils figurent dans l'annexe I de la Convention de Washington et sont donc totalement interdits au commerce.



Entre 45 000 et 69 000 orangs-outans survivent à Bornéo. À Sumatra, encore plus menacés, ils ne seraient plus que 3 500.

Une récente étude du Fonds mondial pour la nature (WWF) et de l'organisation Traffic a montré qu'il est facile d'acheter un bébé orang-outan contre 400 \$ dans de nombreux marchés d'Indonésie.



MISE EN GARDE

RICHE EN ADHÉRENCE

PNEUS D'HIVER 14 po

A PARTIR DE 8495\$

POSE, VALVES ET ÉQUILIBRAGE INCLUS

ENTRETIEN SEMI-ANNUEL

A PARTIR DE 6995\$

ROUE EN ACIER GM 14 po POUR PNEU D'HIVER

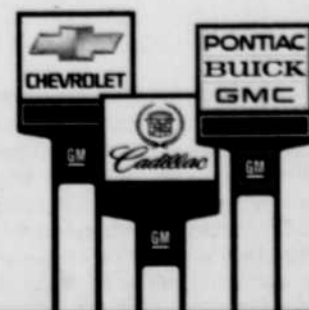
A PARTIR DE 4995\$



Service Goodwrench

Offrez les meilleurs soins à votre GM!

Bien fait. À temps.



Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes et droits en sus.